

SOS consommateurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **16 (1986)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Exceptionnellement nous ne traitons pas du sujet annoncé dans le précédent numéro d'«Aînés» «Les lunettes» (ce sera pour juin), ceci afin de ne pas être trop déphasés par rapport à l'actualité, très intéressante ce printemps.

Les dernières nouvelles: utiles à tous!... vous les trouverez ci-dessous. Chacune des petites rubriques a, outre l'information qu'elle contient, la particularité de NOUS impliquer en tant que consommateur **ACTIF: on peut personnellement agir, faire vraiment quelque chose.** A vous de choisir si vous voulez vous impliquer dans l'une ou l'autre (ou toutes !) ces suggestions.

Monsieur (ou Madame Prix)

Dès la mi-avril, le Conseil fédéral est en mesure de faire savoir:

- la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi très édulcorée sur la surveillance des prix;
- la nomination de Monsieur ou Madame Prix.

Même si la FRC n'est pas satisfaite de la loi, elle est prête à faire bon accueil au nouveau service auquel les consommateurs pourront directement s'adresser; service auquel les associations de consommateurs collaboreront et dont elles suivront de près les travaux.

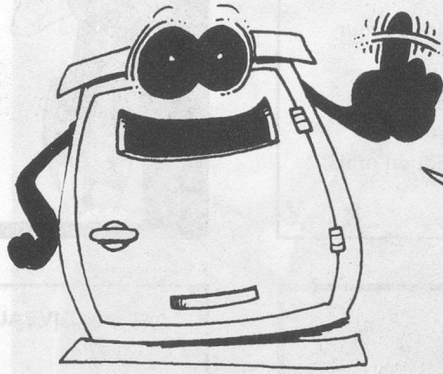
Mais: la nouvelle loi est incomplète. C'est pourquoi nous lançons une deuxième initiative, qui, si elle aboutit (grâce à vous) devrait renforcer les moyens d'action du surveillant des prix et lui permettre d'agir PARTOUT où la concurrence ne joue pas.

Dès la mi-avril vous pouvez signer et faire signer cette initiative en demandant des listes ou en signant là où elles vous seront proposées (marchés, par ex.)

Dites 129...

Ou plutôt, composez le numéro 129 sur votre cadran de téléphone. C'est le nouveau numéro PTT des informations-consommateurs auxquelles collaborent les associations dont la FRC. Il ne s'agit pas d'un service de renseignements avec réponses, mais d'un **texte permanent d'une durée de 2 minutes 50 secondes.** Il sera modifié tous les lundis à partir de 15 heures 30. La communication coûtera 30 cts. Le service suivra l'actualité et vous don-

nera au gré des circonstances des renseignements alimentaires, des comptes-rendus de tests, des conseils juridiques, des mises en garde etc... Alors n'oubliez pas le 129 !



FÉDÉRATION ROMANDE DES CONSOMMATRICES · 61, ROUTE DE CHÊNE - 1208 GENÈVE.

Publicité dans les boîtes aux lettres: Du nouveau !

Lors d'une séance tenue à Berne le 28.11.85, des responsables des PTT ont admis officiellement notre autocollant: «Pas d'imprimés publicitaires dans cette boîte». Vous pouvez donc l'apposer sur votre boîte et il sera respecté. Vous ne recevrez plus d'imprimés publicitaires «tous-ménages», les infos paroissiales ou politiques non adressées, les enveloppes d'œuvres diverses. **Par contre les informations émanant de la Confédération, du canton, de votre commune, c'est-à-dire les informations que tout citoyen ou habitant doit recevoir continueront à être distribuées aux personnes ayant installé l'autocollant.**

Envois adressés: du nouveau aussi. Si vous recevez un envoi à votre nom que vous n'avez jamais demandé (objet, livre) ou publicitaire (catalogue avec concours, offres de club, etc...) vous pourrez dorénavant y coller un autre petit autocollant: «Refusé, pas d'accord avec cette forme de publicité. Rayez-moi de votre fichier» et vous remettrez l'envoi à la boîte postale la plus proche sans l'affranchir. De nombreux consommateurs agissant ainsi obligeront les maisons spécialisées dans cet arrosage à le modifier, puisqu'elles devront elles verser une taxe aux PTT. Les autocollants sont à commander à la FRC: 1 fr le grand pour boîte, et 1 fr la bande 10 petits pour refus d'envoi. Joindre une enveloppe timbrée adressée et le montant en timbres (en précisant votre demande).

REFUSE:

Pas d'accord avec cette forme de publicité.

Rayez-moi de votre fichier!

**NON MERCI!
PAS D'IMPRIMÉS
PUBLICITAIRES DANS
CETTE BOÎTE!**

Vacances excursions-ventes...

Oui, vous avez bien lu. Les fameuses maisons (de ventes d'appareils) déconseillées par les organisations de consommateurs, se mettent maintenant à organiser des voyages de 3 et 4 jours pour les aînés (Italie, Côte d'Azur). - La FRC enquêtera et publiera les résultats. **En attendant nous vous mettons en garde. EVITEZ ces pseudo-vacances, même si le prix en est alléchant. Nous y reviendrons.**

La FRC a déménagé.

Pour vos commandes et demandes précises d'information veuillez noter sa nouvelle adresse:

FRC, route de Chêne 61, 1208 Genève, tél. 022/86 49 00.

Pour vos questions consommateurs, écrivez directement à «Aînés»... On vous répondra bien sûr.

J.Ch.

Prochain article:

«Porter des lunettes».

Assemblée générale de la FRC

C'est la nouvelle de dernière minute. Elle aura lieu le mardi 27 mai à 14 h au Buffet de la Gare de Lausanne. Le thème en sera **les factures médicales (clarté des rubriques)** avec le point de vue de la FRC, des caisses, des milieux médicaux. **Nous vous avons parlé de ce problème dans «Aînés» de février 1985.** Un sujet qui nous concerne tous.